

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°IDF-021-2025-06

PUBLIÉ LE 11 JUIN 2025

Sommaire

Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France /

IDF-2025-06-11-00003 - Arrêté fixant le nombre de poste ouverts au titre de l'année 2025 pour les concours externe et interne d'Agents d'Exploitation Principaux des Travaux Publics de l'Etat branche routes, bases aériennes (2 pages)

Page 3

Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France

IDF-2025-06-11-00003

Arrêté fixant le nombre de poste ouverts au titre de l'année 2025 pour les concours externe et interne d'Agents d'Exploitation Principaux des Travaux Publics de l'Etat branche routes, bases aériennes



Fraternité

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports

Direction des routes d'Île-de-France

ARRÊTÉ N° DRIEAT-IDF-2025-0553

fixant le nombre de poste ouverts au titre de l'année 2025 pour les concours externe et interne d'Agents d'Exploitation Principaux des Travaux Publics de l'État branche « routes, bases aériennes »

LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE, PRÉFET DE PARIS

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2023-1410 du 30 décembre 2023 portant statut particulier du corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'État ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté n° IDF-2022-07-19-00005 du 19 juillet 2022 portant délégation de signature à Madame Emmanuelle GAY, directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports Île-de-France, en matière administrative ;

Vu la décision DRIEAT-IDF n° 2025-0393 du 2 mai 2025, portant subdélégation de signature en matière administrative pour le compte du préfet de la région d'Île-de-France ;

Vu l'arrêté n°DRIEAT-IDF-2025-0191 du 10 mars 2025 portant ouverture au titre de l'année 2025 des concours externe et interne pour le recrutement d'Agents d'Exploitation Principaux des Travaux Publics de l'Etat, branche «routes, bases aériennes» organisés par la Direction des routes d'Île-de-France et nomination de Madame Sophie DUPAS, présidente du jury de ce concours ;

ARRÊTE

Tél: 01 46 76 87 58/88 28

Mél: bfcr.sgd-dirif.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr

15 rue Olof Palme, 94046 CRÉTEIL

www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

ARTICLE 1: Le nombre des postes ouverts pour les concours externe et interne d'Agents d'Exploitation Principaux des Travaux Publics de l'État branche « routes, bases aériennes » ouvert au titre de l'année 2025 sont fixés comme suit :

- Interne : 4 - Externe : 8

ARTICLE 2: Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Créteil, le 11 juin 2025

Pour le préfet et par subdélégation,

Le directeur régional et interdépartemental adjoint, directeur des routes d'Ile-de-France

signé

Jacques SALHI